

Centre Suisse d'Information Toxicologique

Swiss Toxicological Information Center

Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (jour et nuit) (01) 251 51 51

Autres appels (01) 251 66 66

Téléfax (01) 252 88 33

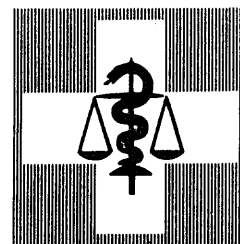
Adresse Klosbachstr. 107

8030 Zurich

Compte de chèques postaux 80-26074-7

Nouveau

- Intoxications selon leur gravité p.16-28
- Communications p.36-37



Rapport annuel 1987

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

**Organismes
de soutien**

Le centre de toxicologie est patronné par une fondation privée et d'utilité publique qui a été créée en 1966 par la Société suisse de pharmacie.

Les organismes actuels de soutien sont:

- la Société suisse de pharmacie
- la Société suisse des industries chimiques
- la Fédération des médecins suisses.

Les contributions publiques proviennent essentiellement des Cantons. L'Université de Zurich (Institut de Médecine légale, Directeur Prof. H. Hartmann; Prof. A. Pasi) met des collaborateurs médicaux à la disposition du centre. De plus, comme on peut le constater dans nos rapports annuels, des dons importants sont adressés au Tox par l'industrie privée et par les particuliers. (v.p. 39-40).

**Conseil de
Fondation**

Président

Dr.Dr.h.c. A. Nisoli

Vice-Président

Dr. R. Ulrich

Dr. G. Antognini, Dr. J. Gebistorf,
Dr. C. Klotzsche, Dr. F. Merki, Dr. Ch. Polzer,
CE Dr. P. Wiederkehr, Dr. K. Zimmermann

Direction

Médecin-chef

Dr. J. Velvart

Directeur

J.P. Lorent

Personnel

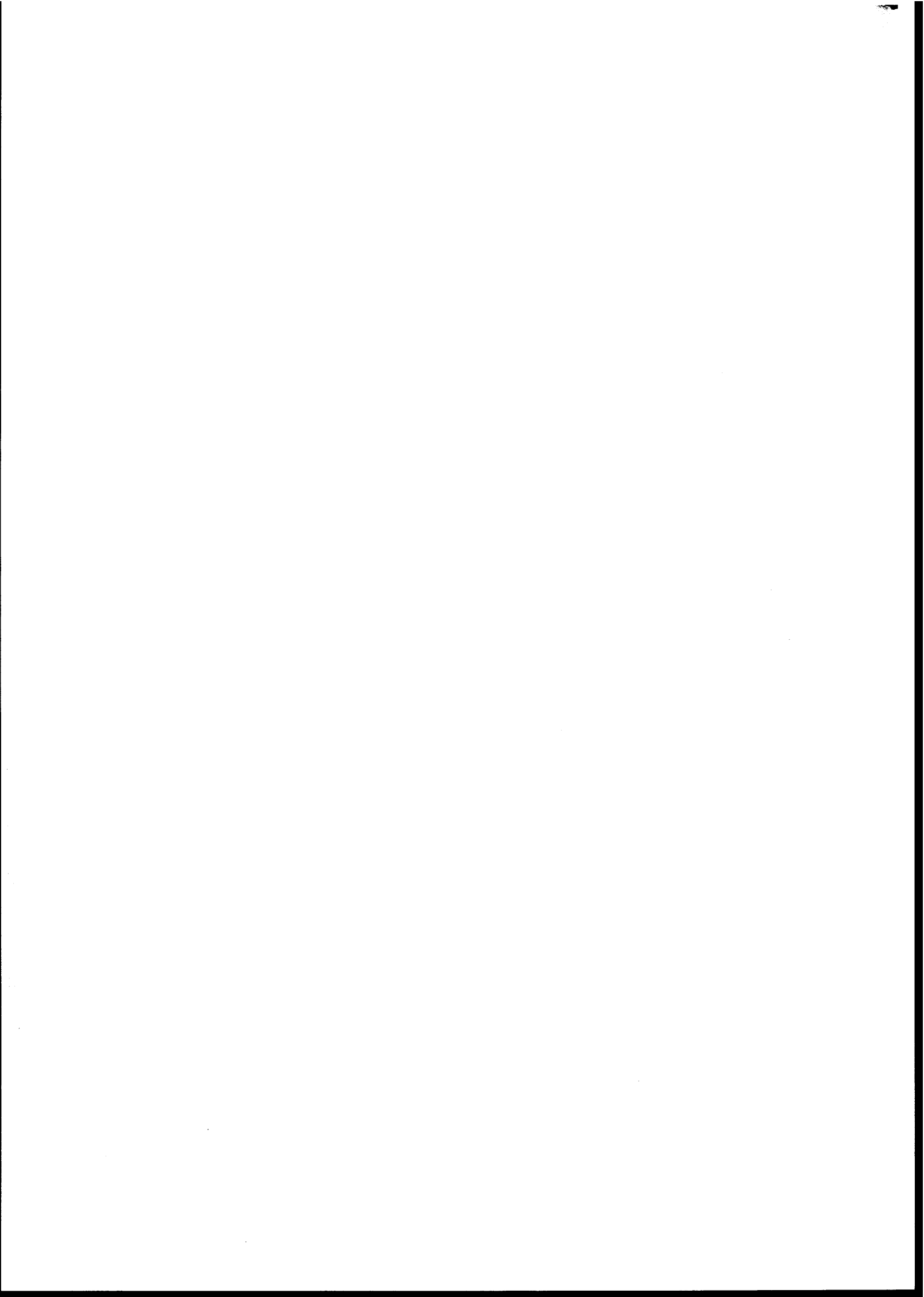
Méd.pract. Karin Baumgartner, méd.pract. Myriam Caranzano, Lucia Eigensatz, Ruth Engeli (Chef Secr.)
Dr. Barbara Gossweiler (Coll. scientif.), méd.pract. Monika Guirguis, Susanne Hächler, Dr. Rita Jaspersen (Coll.scientif.), méd.pract. Franziska Knopf, Elisabeth Malnati, Dr. Bettina Meier, Rose-Marie Panagl, méd.pract. Heini Rosner, Dr. Erwin Rowedder, Trudy Saile (Chef Secr.), Rosa Schiller, Dr. Irene Schlatter (Chef de clin.), méd.pract. Daniel Schultze, Marie-Christine Troxler (pharm.), méd. pract. Sibil Tschudin.

Conseillers

90 spécialistes des disciplines les plus diverses, en Suisse et à l'étranger, font partie des conseillers honorifiques du centre.

Sommaire

	Page
Editorial	3
Rapport	5
Statistiques	11
1 Progression des appels	11
2 Provenance des appels	12
3 Patients	14
4 Agents toxiques	15
4.1 Plantes	16
4.2 Animaux venimeux	18
4.3 Aliments	18
4.4 Produits d'agrément et drogues	20
4.5 Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	20
4.6 Produits domestiques	22
4.7 Médicaments	26
5 Circonstances	29
6 Evolution	30
Mortalité par intoxication en Suisse	32
Publications	34
Communications	36
Compte d'exploitation	38
Dons	39



Chère lectrice, cher lecteur

L'augmentation des appels au Tox a été, sur deux ans, de 7,8 pourcent, mais de un pourcent seulement en 1987. Approcherions-nous enfin, après 21 ans, d'un plafond? Nous ne pouvons que l'espérer.

On peut noter en tout cas une stabilisation de la situation financière. Les fonds proviennent toujours, en majorité, du domaine privé, et sont détaillés à la fin de ce rapport. Les contributions des particuliers ont encore augmenté.

Les déficits des années antérieures sont à présent compensés. Un soutien accru demeure cependant important, car beaucoup de choses restent à faire, depuis le remplacement d'équipements vieillissants jusqu'à une préparation optimale à des catastrophes réelles.

Quelques petits anniversaires sont passés inaperçus: d'abord la coopération, depuis maintenant 25 ans, entre la Société suisse de pharmacie et l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, ensuite le soutien que nous accordent depuis 20 ans les cantons et la Société suisse des industries chimiques, et enfin la contribution tout aussi importante, depuis 10 ans, de la Fédération des médecins suisses. Ces principaux organismes de soutien méritent un grand merci.

Stabilité aussi dans le coeur de notre équipe, dont la compétence est à présent reconnue au niveau international, et dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Nos remerciements l'accompagnent.

Qu'en est-il du renouvellement, et du perfectionnement de nos services? A ce sujet, je vous renvoie, cette année, au texte qui suit.

Votre réaction, vos critiques, vos propositions et votre aide profiteront du fait que vous avez devant vous une organisation toujours encore suffisamment simple pour réagir sans trop tarder, et avec engagement, à toute situation nouvelle.

Mai 1988



Dr Dr h.c. A. Nisoli
Président

Le Centre suisse d'information toxicologique déplore avec l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich la perte du professeur H.-P. HARTMANN, décédé ce printemps, et qui fut pour nous, pendant vingt ans, un promoteur et un conseiller des plus méritants.

Rapport

A première vue, ce rapport ne se distingue guère du modèle déjà traditionnel. On y trouve cependant deux améliorations majeures, destinées à faciliter l'interprétation de nos chiffres.

Aux pages 16 à 28, où il était question jusqu'ici des appels au centre, ainsi que des cas gravissimes, on trouvera des distinctions nouvelles: nous faisons à présent la différence entre les situations inoffensives et sans suivi d'une part, et les intoxications manifestes de l'autre, tout en permettant de discerner les cas bénins des cas graves ou même mortels.

L'avantage pour le lecteur intéressé est double: d'abord, le voici en mesure de reconnaître clairement, parmi les expériences d'un centre anti-poisons, la proportion des pseudo-intoxications - pour ensuite se rendre compte de l'ensemble des troubles effectifs signalés par les médecins, et découvrir, pour les différents types de produits, dans quelle mesure ces effets furent bénins ou au contraire dangereux.

Aux pages 36-37, figurent à présent de courtes communications destinées à mettre en évidence des observations récentes, inédites et frappantes.

Ces innovations doivent aider à progresser encore dans le traitement et la prévention des intoxications. Elles peuvent contribuer, par ailleurs, à éviter, dans les cas sans danger, des mesures thérapeutiques inutiles, délicates et coûteuses.

Vos commentaires (p.ex. sur la carte-réponse incorporée à ce rapport), seront non seulement les bienvenus, mais garantiront une information toujours plus efficace et plus adéquate.

Consultations téléphoniques

Nos médecins spécialisés ont été consultés à 26 515 reprises (année précédente: 26 247).

La documentation des intoxications non seulement manifestes mais aussi potentielles a été particulièrement poussée. Nous avons demandé aux médecins traitants un rapport d'évolution dans 7 688 cas, et 5 698 rapports nous sont parvenus. Ce résultat peut être qualifié d'extraordinaire (592 observations médicales de plus que l'année précédente).

Des données détaillées au sujet des patients, des agents toxiques, des circonstances et de l'évolution des cas figurent aux pages 14 à 31.

Travaux de synthèse

Les critères de réponse (évaluation de la toxicité et du pronostic, recommandations thérapeutiques circonstanciées) ont pu être précisés pour 14 médicaments et six non-médicaments.

Les expériences les mieux confirmées ont été publiées, dans la mesure où le temps l'a permis et où elles représentaient un ajout qualitatif à ce qui existe déjà au niveau international. Les travaux en question sont signalés aux pages 34-35. Il s'agit surtout, cette année, des intoxications par les substances à pouvoir antiépileptique (neuf contributions). Malgré le champs étroit des dosages thérapeutiques, faisant craindre une haute toxicité en cas de surdosage, on ne trouve que trois cas mortels dans l'ensemble de nos observations jusqu'à ce jour (substances proches du phénobarbital). Comme d'habitude, nos auteurs se sont tout particulièrement efforcés à définir les doses et les situations dans lesquelles une décontamination s'impose.

Les autres travaux de synthèse reflètent le large éventail des observations d'un centre anti-poisons, et vont des champignons et des plantes jusqu'aux dangers techniques professionnels et non-professionnels.

Coopérations

Le cercle des conseillers du centre dans les disciplines les plus diverses comprend toujours environ 90 spécialistes de Suisse et de l'étranger. Les contacts les plus fréquents eurent lieu pour des questions d'analyse (p.ex. amatoxines), d'herpétologie, de mycologie, de phytologie, ainsi que de toxicologie clinique, environnementale et vétérinaire.

La coopération avec les offices de la Confédération fut également vive (commissions, communications, accès amélioré aux données informatisées, etc.).

La coopération traditionnelle avec les organisations professionnelles des pharmaciens (Centre scientifique, Journal de pharmacie, Société des pharmaciens d'hôpital, Galenica, Ofac) a pu être poursuivie.

Un échange de vues et un début de coopération est à signaler avec les médecins d'entreprise de l'industrie chimique bâloise. Il porte surtout sur les incidents inhabituels que l'on peut craindre.

Nous avons travaillé par ailleurs dans un groupe d'études de l'Association européenne des centres anti-poisons, qui s'est réuni à Bruxelles et à Zurich, et a établi un rapport sur les possibilités d'harmonisation des données.

Autres activités

Service téléfax. Le succès des télécopieurs, de plus en plus répandus, a permis de fournir immédiatement, à la suite de consultations téléphoniques, des documents complémentaires à 17 hôpitaux dans toutes les régions linguistiques du pays. La simplicité de cette technique nous permet de la proposer à n'importe quel moment, 24 heures sur 24. Ce type de services peut encore s'accroître, et comprend aussi l'obtention de documents rares de l'étranger, ainsi que la réponse aux demandes des médias.

Identification de médicaments et aide au diagnostic. Comme auparavant, nous nous sommes servis de nos deux systèmes à présent bien connus, l'IDENTIPHARM et le DIAGNOTOX, qui comprennent aussi des situations que l'on ne rencontre plus que rarement de nos jours. Plus fréquemment, ce furent les expériences personnelles de nos médecins attitrés et les banques de données internationales qui purent être mises à profit.

Recherches bibliographiques rapides. Ce service, qui opère dans notre pays au besoin jour et nuit, a été utilisé environ 400 fois, comme l'année dernière.

Dépliants. Dans 3 300 cas, des dépliants au sujet des premiers soins et de la prévention ont été envoyés aux appelants du public. Un autre dépliant rédigé par le centre a été distribué par plusieurs sociétés d'assurances.

Réponses aux demandes par écrit. Le nombre des demandes par écrit (293) a augmenté de 24 pourcent. Il y fut répondu soit par téléphone, soit par écrit sous forme de lettres ou d'expertises. Ces dernières s'adressaient surtout aux autorités, à l'industrie, au corps médical et aux assurances.

Cours et conférences. A côté des cours pour étudiants en médecine et en pharmacie, 25 conférences ont été tenues en Suisse.

Activités à l'étranger. On peut noter une participation active à des réunions à Bruxelles, Paris et Stockholm. Des observateurs ont été délégués à Birmingham, Londres et Utrecht.

Remerciements et perspectives

C'est avec une gratitude particulière que nous pensons au professeur H.P. Hartmann †, qui, en tant que directeur de l'Institut de médecine légale de Zurich, n'a cessé, pendant vingt ans, de soutenir et de conseiller notre centre. Beaucoup de choses, sans lui, et sans ses collaboratrices et collaborateurs, n'auraient pas vu le jour. A témoin l'éducation universitaire en information toxicologique,

l'activité d'expertises, de nombreuses publications et 50 thèses de médecine.

Nos remerciements vont aussi à toutes les autres personnalités et à tous les autres organismes qui nous soutiennent depuis bien des années, ainsi qu'à notre équipe, qui a travaillé avec beaucoup d'enthousiasme et d'initiative.

Nous devons par ailleurs de plus en plus aux utilisateurs du centre, dont l'apport est extrêmement précieux, qu'il s'agisse d'informations en retour ou de dons.

L'augmentation du soutien matériel provenant du secteur privé (p. 39-40) a permis de compenser enfin les déficits de certaines années antérieures.

Ceci ne signifie pas, cependant, que les buts donnés soient atteints, et que des efforts supplémentaires ne soient plus nécessaires.

Des services toujours mieux adaptés aux cas individuels, un état de préparation optimal pour les cas de catastrophe, et un engagement plus important dans le domaine de la prévention - voilà quelques devoirs qui seront d'autant mieux remplis que le soutien de tous et de toutes augmentera.

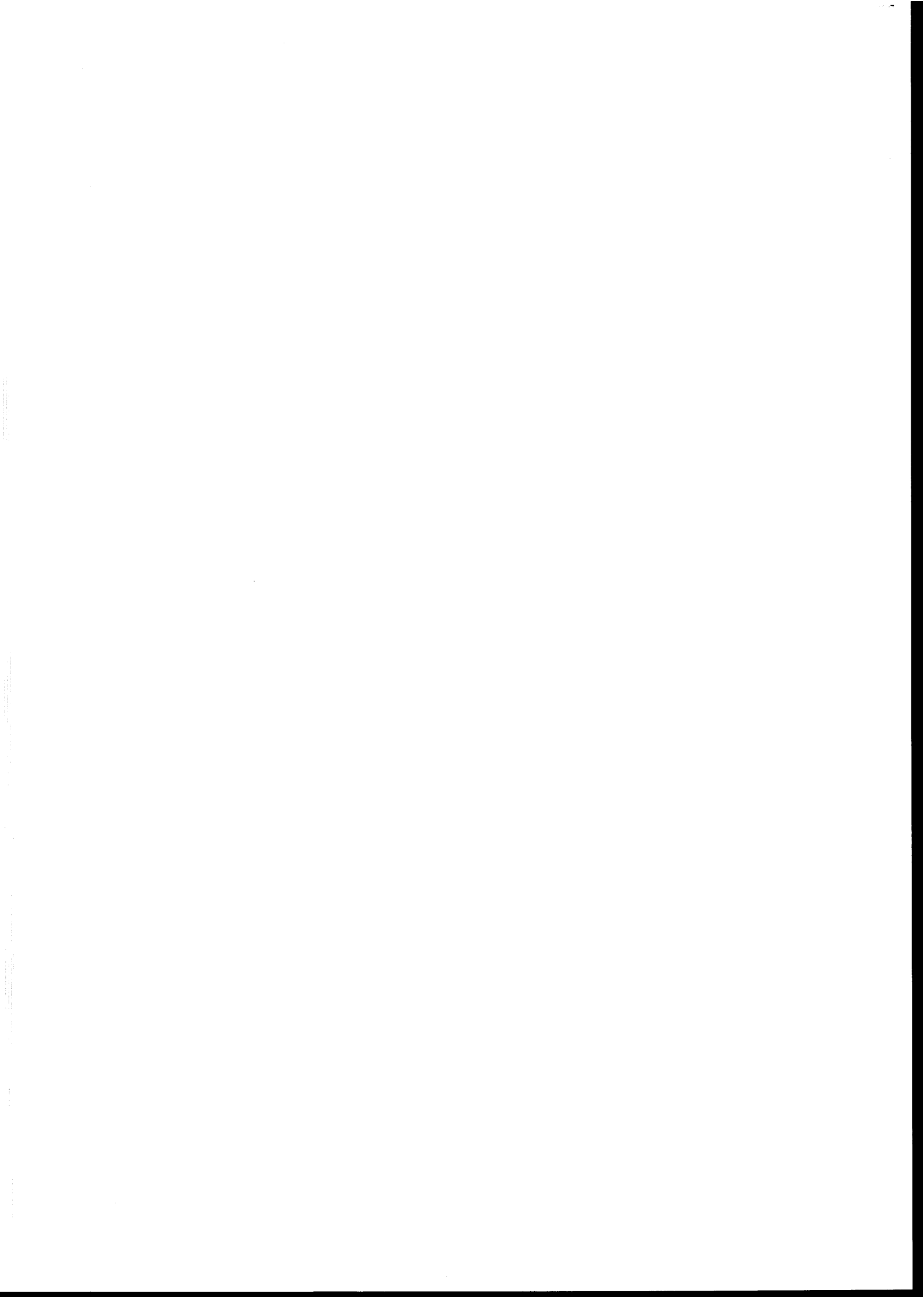
Mai 1988



Dr. méd. J. Velvart
Médecin-chef



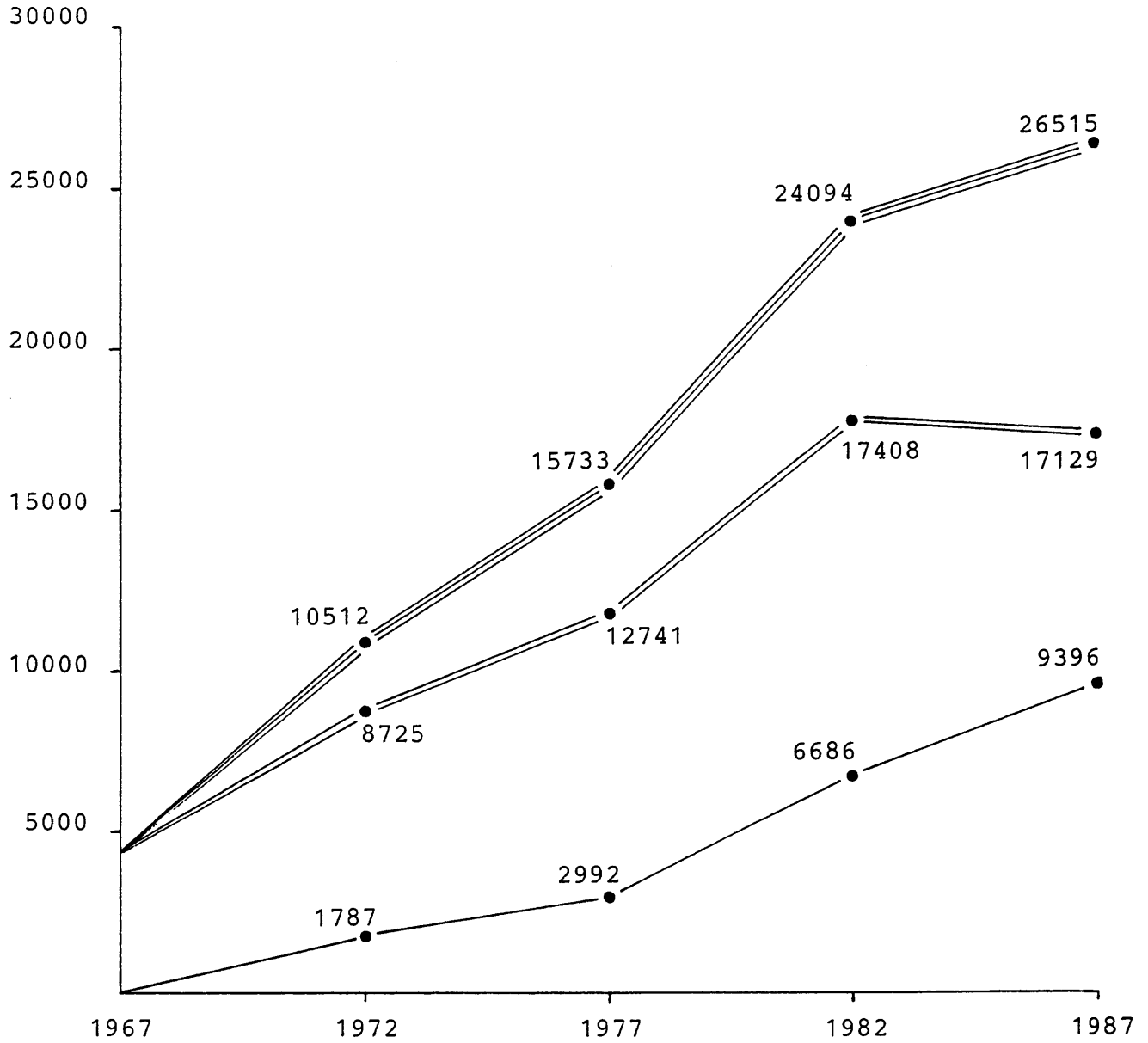
J.P. Lorent
Directeur



Statistiques

1 Progression des appels au centre

Nombre de cas par an



≡≡≡ Nombre total

== Cas bien documentés (chiffres des rapports annuels)

— Demandes enregistrées sommairement

Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 27'700	AG 472'700	AI 13'100	AR 49'300	BE 925'500	BL 225'800	BS 194'300	FR 194'600	GE 363'600	GL 36'600	GR 166'500	JU 64'700	LU 306'100
Nombre d'habitants														
Public	35	40	636	3	39	1171	261	320	150	365	35	184	55	271
Médecins des hôpitaux	182	1	205	2	26	623	91	224	126	368	16	69	37	116
Hôpit. cantonaux	-	-	79	-	-	133	68	96	70	231	16	16	-	61
Hôpit. d'enfants	35	-	46	-	-	130	21	123	3	55	-	7	-	31
Autres hôpitaux	147	1	80	2	26	360	2	5	53	82	-	46	37	24
Médecins prat.	10	11	188	10	25	498	116	44	64	101	23	99	28	179
Médecine générale	10	8	138	7	15	309	69	18	46	44	17	71	21	129
Chirurgie	-	-	-	-	1	3	1	-	-	1	-	4	-	2
Dermatologie	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	1
Endocrinologie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Gastroentérologie	-	-	1	-	-	2	-	-	2	-	-	-	-	-
Gynécologie	-	-	-	-	1	3	-	1	-	-	-	-	-	-
Hématologie	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine interne	-	2	16	3	4	42	7	7	4	12	4	8	3	11
Cardiologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine pulmonaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Neurologie	-	-	1	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	-	1	-	-	3	2	1	-	1	-	1	-	1
Otorhinolaryngologie	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	-	1	27	-	4	124	30	9	11	43	1	15	4	35
Psychiatrie	-	-	1	-	-	5	4	1	1	-	1	-	-	-
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Maladies tropical	-	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecins vétérinaires	-	-	24	-	6	67	17	8	4	10	-	16	5	28
Pharmacies	-	-	13	-	-	34	7	3	12	23	-	9	11	5
Services d'urgence	16	-	2	-	-	8	1	8	1	4	-	1	1	-
Centrales médicales	-	-	-	-	-	5	-	7	1	3	-	-	-	-
Centres pour drogues	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Centres toxicologiques	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	1	-	-	2	1	1	-	1	-	1	1	-
Autorités et instituts	1	-	1	1	-	8	-	12	2	11	1	1	-	1
Médecins militaires	-	-	2	-	-	2	-	-	2	-	-	3	-	1
Drogueries	-	-	1	-	-	3	-	-	-	1	-	-	-	3
Dentistes	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Corporations diverses	-	-	2	-	2	1	-	1	-	-	-	1	-	-
Total	244	52	1074	16	98	2418	493	620	361	883	75	383	137	604
Total en %	1,42	0,30	6,27	0,09	0,57	14,12	2,88	3,62	2,11	5,16	0,44	2,24	0,80	3,53
Prévision en %		0,42	7,22	0,20	0,75	14,13	3,45	2,97	2,97	5,55	0,56	2,54	0,99	4,67

NE 156'200	NW 31'000	OW 27'600	SG 403'900	SH 69'800	SO 219'500	SZ 103'400	TG 192'400	TI 277'200	UR 33'500	VD 550'300	VS 232'600	ZG 81'600	ZH 1'131'500	Cas inclassables	Total 6'551'000	en %
129	12	28	488	99	211	98	188	174	19	437	132	101	2454	565	8700	50,79
103	10	8	245	27	105	27	118	216	8	444	218	20	716	8	4359	25,45
-	10	8	68	22	33	-	101	-	8	118	-	14	178	-	1330	7,76
3	-	-	58	-	-	-	6	5	-	65	8	-	168	-	764	4,46
100	-	-	119	5	72	27	11	211	-	261	210	6	370	8	2265	13,22
57	19	17	252	29	146	66	99	64	12	224	98	32	566	35	3112	18,17
43	14	13	179	16	104	43	60	48	8	156	70	19	338	35	2048	11,96
-	-	-	4	1	-	-	1	-	-	-	1	-	7	-	26	0,15
-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	3	-	-	2	-	11	0,06
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	0,03
-	-	-	-	1	-	-	-	2	-	1	1	1	6	-	16	0,09
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	4	0,02
-	3	-	13	4	11	4	11	3	1	4	6	4	42	-	229	1,34
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	0,01
-	-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	2	-	1	5	-	13	0,08
-	-	-	2	-	1	2	-	1	-	2	-	-	9	-	27	0,16
-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	2	-	7	0,04
12	2	4	46	6	29	16	24	8	2	53	20	7	128	-	661	3,86
2	-	-	5	-	-	-	-	1	-	3	-	-	22	-	46	0,27
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	4	0,02
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	0,01
13	1	2	18	4	18	12	12	3	-	20	4	3	78	-	373	2,18
19	1	-	12	-	4	3	4	16	1	39	26	3	56	10	311	1,81
-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	5	-	-	29	-	80	0,47
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	11	-	30	0,19
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	7	-	11	0,06
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	0,09
-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	1	-	-	11	-	23	0,13
-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	13	2	1	48	-	107	0,63
-	-	-	-	-	-	1	1	3	1	1	2	-	-	2	21	0,12
-	-	-	2	-	-	-	1	-	-	-	-	1	8	-	20	0,11
-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	4	-	9	0,05
-	-	-	3	-	2	1	3	-	-	6	-	-	15	-	37	0,22
321	43	56	1025	160	488	208	427	476	41	1189	482	161	3974	620	17129	100%
1,87	0,25	0,33	5,98	0,93	2,85	1,21	2,49	2,78	0,24	6,94	2,81	0,94	23,20	3,63		100%
2,38	0,47	0,42	6,17	1,07	3,35	1,58	2,94	4,23	0,51	8,40	3,55	1,25	17,27			

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

3 Patients

Age	Patients	en %
Enfants total	9336	53,8
0 - 4 ans	8051	46,4
5 - 9 "	762	4,4
10 - 14 "	288	1,7
d'âge inconnu	235	1,3
Adultes total*	8004	46,2
féminin	4054	23,4
masculin	3193	18,4
inconnu	757	4,4
Total	17340	100%

* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par les **médecins-vétérinaires** à 373 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication, et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

387 chiens, 146 chats, 84 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 28 chevaux, 24 porcs, 23 moutons, 23 oiseaux (canards et volailles incluses), 14 chèvres, 12 lapins, 11 poissons, 6 cochons d'Inde, 4 singes, 3 chinchillas, 2 ânes, 1 hamster, 1 puma, 1 scorpion, 1 souris, 1 renard des sables, 1 zèbre.

Cas mortels: Aucune cumulation particulière de cas identiques n'a été notée en 1987.

Parmi les **animaux de rente**, on relève cinq cas mortels chez les bovidés (engrais (urée), produit d'ensilage (nitrite de soude), pesticide (dinitrocrésol) et médicament (calcium-magnésium)). Un mouton a succombé à l'ingestion de feuilles de thuja, et une chèvre à un insecticide (diméthoate, fénitrothion).

Parmi les **animaux domestiques**, on trouve dix cas mortels chez les chiens (par les antirongeurs (coumarines surtout), et les insecticides (dichlorphos, fenclorphos, méthomyl), ainsi que par un molluscicide (méthiocarb) et un allume-feu (métaldéhyde)). Trois chats succombèrent à l'ingestion d'un produit antirongeur, d'un produit anti-limaces, du contenu d'un collier anti-puces et d'un désinfectant. A noter encore un chinchilla (insecticide) et un cochon d'Inde (feuilles de laurier-rose).

4 Agents toxiques

		Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1402	8,1	13	0,9
4.2	Animaux venimeux	234	1,3	6	2,6
4.3	Aliments	906	5,2	11	1,2
4.4	Produits d'agrément et drogues	664	3,8	21	3,2
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	1039	6,0	57	5,5
4.6	Produits domestiques	5524	31,9	85	1,5
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	137	0,8	13	9,5
4.7	Médicaments	7386	42,6	442 *	6,0
4.8	Produits inconnus	48	0,3	-	
Total		17340	100%	648	3,7

* 68 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Dans les statistiques qui suivent, nous faisons pour la première fois la différence entre les appels, et les cas où nous disposons de données suffisantes pour les classer comme étant légers ou graves.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

4.1 Plantes

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Aesculus hippocastanum / Marron d'Inde	9			1	1		11
Allium ursinum / Ail des ours				3	3		6
Amelanchier spec. / Amélan- chier (-)	11						11
Anemone spec. / Anémones	4			1			5
Arum maculatum / Arum tacheté (+)	25	2		8			35
Atropa belladonna / Belladone (+)	10		1	2	1		14
Begonia spec. / Bégonia	7	1					8
Berberis vulgaris / Epine- vinette	13			3	1		17
Cactaceae / Cactacées	10			6			16
Clivia miniata / Clivie	6	1					7
Colchicum autumnale / Col- chique (+)	7						7
Convallaria majalis / Muguet	57	1		3			61
Cornus spec. / Cornouiller	17						17
Cotoneaster spec. / Coton- nier	52	3					55
Crocus sativus / Safran	8						8
Daphne mezereum / Daphné	20	1					21
Datura spec. / Datura (+)	3	1		4	1	2	11
Dieffenbachia seguine / Dieffen- bachie	46	8	1	9			64
Euonymus spec. / Fusain	13			1			14
Euphorbia spec. / Euphorbe	38	3		15			56
Farne div. / Fougères div.	7						7
Ficus spec. / Figuier	22						22
Fragaria indica / Fraisier des Indes (-)	5	1		2			8
Fuchsia spec. / Fuchsia	9	1					10
Galanthus nivalis / Perce- neige	8	1					9
Hedera helix / Lièrre	10						10
Heracleum spec. / Berce	10		3	28	1		42
Hippeastrum vittatum / Amaryl- lis	6						6
Hoya spec. / Hoya	2			3			5
Hyacinthen spec. / Jacinthes	5			1			6
Ilex aquifolium / Houx	17	1					18
Laburnum anagyroides / Cytise (+)	8						8
Ligustrum vulgare / Troène	9						9
Lilium spec. / Lis	6			1			7
Lonicera spec. / Chèvrefeuille	39	3					42
Mahonia aquifolium / Mahonie à feuilles de houx (fruits inoffensifs)	14						14
Malus spec. / Pommier (-)	6	1					7
Muscari spec. / Muscari	8						8
Narcissus spec. / Narcisse	10			6			16
Nerium oleander / Laurier-rose	3			1	1		5
Papaver orientale / Pavot	2					1	3
Pelargonium / Pélargonium, géranium	4						4
Philodendron spec. / Philodendron	18	1		1			20
Physalis alkekengi / Alkékenge (fruits inoffensifs)	6						6
Prunus spec. / Prunier, cerisier, amandier, abricotier etc.	39			1			40

Plantes (fin)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Pyracantha coccinea / Pyracantha, buisson ardent	27	1		1			29
Rhododendron spec. / Rhododendron	5						5
Ricinus communis / Ricin	1					1	2
Rosa rugosa / Rosier rugeux (-)	7			1			8
Saint Paulia / Violette d'Usambara	9	1					10
Sambucus spec. / Sureau	22	2		19			43
Sansevieria / Sansevière	5						5
Scindapsus spec. / Pothos (+)	6						6
Solanum spec. / Morelle (+)	23	1			1		25
Sorbus aucuparia / Sorbier des oiseleurs	21	2		1			24
Symphoricarpus spec. / Symphorine	10						10
Taraxacum officinale / Pissenlit, dent de lion	3			2			5
Taxus baccata / If (+)	53	1		1			55
Thuja occidentalis / Thuja du Canada (+)	6	1		3			10
Tulipa spec. / Tulipe	5						5
Vaccinium uliginosum / Airelle des marais	2			5			7
Veratrum album / Vêrâtre blanc				3		1	4
Viburnum spec. / Boule de neige, viorne	20			1			21
Viscum album / Gui	10	1		2			13
Yucca aloifolia / Dagne espagnole, yucca	11			1	1		13
Plantes diverses	167	5		32	5		209
Baies n.p.	42			4			46
Bulbes de plantes diverses	2			6			8
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	42		1	18		2	63
Total	1128	45	6	200	16	7	1402

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle
 (-) plante inoffensive, (+) cas mortels décrits dans la littérature

4.2 Animaux venimeux

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Abeilles, guêpes, frelons	29	7		58	3	2	99
Serpents venimeux	2	1		5	4	3	15
Serpents non précisés	1			7	3	1	12
Poissons venimeux				2	2		4
Poissons et crustacés				4	1		5
Divers (y compris rage suspectée)	47	2		50			99
Total	79	10		126	13	6	234

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

4.3 Aliments

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Aliments à toxicité inhérente							
Champignons (identifiés; voir							
ci-dessous)	58	10		102	64	3	237
(non-identifiés)	30	1		111	30	1	173
Aliments probablement contaminés							
par des bactéries sécrétant des							
toxines	51	3	1	182	16	4	257
Aliments moisiss	19	1		21	2		43
Divers (y compris les intoxications douteuses)	89	9		90	6	2	196
Total	247	24	1	506	118	10	906

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

Champignons identifiés	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Agaricus spec. / Agaric (-)	2	3		27	20		52
Amanita pantherina / Amanite panthère				1	1	2	4
Amanita phalloides / Amanite phalloïde (+)	3			9	3		15
Armillariella mellea / Armillaire-couleur de miel	1			1	3		5
Boletus edulis / Polonais, Cèpe de Bordeaux (-)		1		20	8		29
Boletus spec. / Bolets	2			6	9		17
Cantharellus cibarius / Chanterelle				3	1		4
Coprinus spec. / Coprins	4	1		5	3		13
Cortinarius spec. / Cortinaires	1			3			4
Inocybe spec. / Inocybes	1					1	2
Lepiota spec. / Lépiotes	3			6	2		11
Lycoperdaceae spec. / Lycoperdons				6			6
Rhodophyllus spec. / Entolome livide	4				7		11
Divers	41	1		15	7		64
Total	58	10		102	64	3	237

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) cas mortels décrits dans la littérature

4.4 Produits d'agrément et drogues

	jusqu'à 9 ans			10-19 ans			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	O	L	GM	
Alcool	23	3		10	2	3	48	6	5	100
Tabac (la plupart per os)	388	26	1	4	1		12		2	434
Cannabis	1	2	1	1			7	8	1	21
Cocaïne				1			15	5	1	22
Héroïne		1		1			14	1		17
LSD							4	1	1	6
Morphine							1	1		2
Gaz et vapeurs inhalées				4		1	7			12
Divers hallucinogènes				2			21	3	4	30
Associations				1			7	3	1	12
Divers	1				1		5	1		8
Total	413	32	2	24	4	4	141	29	15	664

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les **produits de substitution** tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Acides industriels	3			61	25	8	97
Agents de conservation	6	2		10	3	1	22
Antirouilles				2	4	1	7
Bases industrielles	2	2		27	2	3	36
Chaux éteinte	1	1		1			3
Chaux non éteinte	1			2			3
Colles	16			13	2	2	33

**Substances chimico-techniques
et professionnelles (fin)**

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Colorants industriels	5	1		20	12	2	40
Combustibles liquides (essence, mazout, pétrole) per os	65	16	4	43	14	2	144
per inhalat.	5	1		14	2		22
autre voie	4			8	2	1	15
Cyanures	3		1	5	4	3	16
Désinfectants industriels				2	1	1	4
Durcisseurs	4	4		4	6	1	19
Explosifs				2		1	3
Gaz et produits d'ensilage	5	1	1	2	2	1	12
Halogènes, autres				2			2
Lubrifiants	22			16	2		40
Matières plastiques	5			15	3	1	24
Métaux							
alliages de Pb ou de Hg	1			19	5	1	26
autres alliages	10			19	4	1	34
Produits de nettoyage pour métaux	1	1		3	3	1	9
Produits de soudure	3			45	26		74
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	3			10	3		16
Sel pour les routes	4	1		1			6
Solvants industriels	7	1		78	21	11	118
Vapeurs chlorées				10	11	1	22
Autres produits industriels et professionnels	4			14	4	4	26
Gaz irritants				3	1		4
Autres fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail	10			53	14		77
Associations	1			61	19	4	85
Total	191	31	6	565	195	51	1039

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxications au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants etc.)	31	7		42	6		86
Allume-feux: liquides	34	3	1	22	10	5	75
solides	59	3		7			69
Articles de toilette							
Additifs pour bains, savons	213	14	1	16	3		247
Crèmes pour la peau	92	1		3			96
Déodorants	8			3			11
Dissolvants pour vernis à ongles	25	7		8	4	1	45
Eaux de cologne	28	4		3	3	1	39
Lotions pour rasage	9			2			11
Parfums	65	3		3			71
Pâtes dentifrices, gargarismes	19			3			22
Shampooings	105	7		4			116
Soins capillaires	26	1		8	2		37
Soins de la peau et fards	15			2			17
Vernis à ongles et durcisseurs divers	25	4		2			31
	16			3	1	1	21
Colles	75	4	2	49	10	2	142
Contenu d'extincteurs de feu	5			5	4		14
Corps d'éclairage	3			5			8
Décalcifiants	67	9	1	108	13	2	200
Déodorants pour WC	169	16		1			186
Désinfectants pour le ménage	25	3		60	9	2	99
Encaustiques	8	2		7	1		18
Engrais (surtout pour fleurs)	80	4		32	3		119
Isolants	8	1		20	4		33
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	67		1	10	1	1	80
Liquides de batterie	71	4		28	1		104
Liquides réfrigérants	11			40	5		56
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H ₂ O ₂)	50	8	1	55	11	2	127
Produits pour écrire et dessiner							
Crayons-feutres	15			1			16
Encres, encres de chine	8			2			10
Encres de tampons	13						13
Fusains et crayons gras pour enfants	13	2		1			16
Peintures (à l'huile, à l'eau)	18			1	1		20

Articles de ménage (suite)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	11				1		12
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	69	1		54	3	3	130
divers (couleurs pour oeufs et textiles)	45			11			56
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	20	1		3	2	1	27
Produits d'entretien des meubles	31	5		1	1		38
Produits d'imprégnation du bois	51	7	1	115	20	5	199
Produits d'imprégnation des tissus	7	1		8	1		17
Produits de nettoyage							
pour cuisinières et four détachants	12	1		15	3	1	32
pour dentures	15	1	1	16			33
essence de térébenthine, succédanés	2			18	2		22
pour fers à repasser	22	8		15	1	1	47
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	4			1			5
pour métaux divers	187	17	1	19	2		226
produits polyvalents contre la rouille	13	1		8	6		28
pour sols (excepté la térébenthine)	111	8	1	28	6	2	156
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	8	6		3	3	1	21
solvants nitrosés	9	2		7	1	3	22
pour tapis et capitonnage	24	5	1	63	11	4	108
pour la vaisselle: à emploi manuel	37	14		54	15		120
pour automates	9			4	4		17
pour verres de contact	151	17		45	7	1	221
pour vitres	180	26	5	28	1	1	241
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	11			9			20
divers	42	3		8	1		54
Produits de photographie et de photocopie	60	8		22	6	3	99
Purificateurs de l'air	32	1		31	14	3	81
Divers (cas isolés)	6	2		23	5	1	37
Associations de plusieurs produits	21	3		7	1		32
Produits non identifiés	45	3	1	32	10		91
	15	2		28	10	4	59
	6			12	1		19

Articles de ménage (fin)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Cas anodins							
allumettes et boîtes d'allu- mettes	16						16
bougies	2			1			3
contenu de thermomètres	64			40	2		106
corps étrangers	69	1		37	2	1	110
matériaux d'emballages	20			5			25
siccatifs	15			6			21
Total intermédiaire	2918	251	18	1333	234	52	4806

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

Produits anti-parasites	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Algicides	4	1		1			6
Fongicides	16	1		20	2	1	40
Formicides	56	2		5			63
Herbicides	28			42	11	3	84
Insecticides							
produits antimites	33	1		14	1		49
divers (surtout organo- phosphorés)	108	5	4	117	14	5	253
Mordants pour grains, semences traitées	14			2			16
Produits pour éloigner les insectes	21	4		3			28
Produits contre escargots et limaces	49	1		2			52
Rodenticides	61	6	1	25	4		97
Divers	8			19	2	1	30
Total intermédiaire	398	21	5	250	34	10	718
Total produits domestiques	3316	272	23	1583	268	62	5524

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Chlore et ozone de piscines	13			9	3		25
Gaz lacrimogène	4	2		13	6		25
Gaz de fosse à purin	3			4	1	1	9
Gaz nitrosés				1	1		2
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières)	3		4	26	19	7	59
Propane, méthane, butane		1	1	2	1		5
Autres	3			9			12
Total	26	3	5	64	31	8	137

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

4.7 Médicaments

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Agents diagnostiques	11			13	3	1	28
Analeptiques	20	1			1		22
Analgésiques (antiphlogistiques)							
à base de salicylés	42	2		45	19	1	109
à base de paracétamol	30	5		25	16	1	77
à base d'opiacés	1	2	2	31	10	1	47
combinés	40	8		58	28	3	137
divers	16	2		18	5		41
Anesthésiques locaux	1			4		1	6
Anorexigènes	17	5		18	11	2	53
Anthelmintiques	5			1	1		7
Anti-acides	15			1	1		17
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	154	36		17	2	4	213
Anti-asthmatiques	19	9	2	19	5	3	57
Antibronchitiques (onguents)	97	6		3			106
Anticoagulants	11	3		12	4		30
Antidiabétiques	5			5	2	2	14
Antidiarrhoïques	19	3	1	4	1		28
Anti-émétiques	23	3	2	12	3	1	44
Anti-épileptiques	18	12	1	26	25	8	90
Antimigraineux							
à base d'ergotamine	14			14	10		38
divers				4	3		7
Anti-mycotiques	26			2	1		29
Antiparasitaires	5			3			8
Antiparkinsoniens	3	1		10	6	3	23
Antipyrétiques, antigrippaux	10	1		8	2	1	22
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	115	5		79	46	7	252
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	206	41	3	24	8	2	284
Cardiotoniques							
bêta-bloquants	11			22	10	2	45
digitaliques	13			8		3	24
antiarythmiques	9	1		3	4	2	19
divers	4	4		5		2	15

Médicaments (suite)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Chimiothérapeutiques							
antibiotiques	57	3	1	34	2		97
sulfonamides	17			7	3		27
antiprotozoaires	3			17	3		23
cytostatiques	5			7		1	13
tuberculostatiques				2	2		4
divers	7	1		4			12
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre les hépatopathies	5	1		1			7
Désinfectants							
usage externe	156	9		45	14		224
usage interne	11	2		2			15
Diurétiques	5			2	1		8
Hormones							
contraceptifs oraux	40	6		7			53
cortisone et dérivés	30			15			45
divers	25	10		4	5		44
Huiles volatiles (évtl. associées)	71	11		12	1		95
Hypnotiques							
à base de benzodiazépine	39	17	1	171	104	38	370
à base de diphenhydramine	3	1		51	29	14	98
à base de barbituriques	10	2		32	10	13	67
à base de méthaqualone				4	2	2	8
combinés	1			18	11	6	36
divers	1		1	10	10	4	26
Laxatifs	10	1		9	4		24
Médicaments contre la goutte	5		1	1	1		8
Narcotiques				2			2
Odontologiques	11			3	1		15
Préparations à base de fer ou d'arsenic	27	2		3		1	33
Préparations utilisées en							
dermatologie	184	9		38	7	3	241
gastro-entérologie	51	3					54
gériatrie, roborants	11	3		5	2		21
gynécologie	23	2		11	1	1	38
ophtalmologie	20	5		5	2	1	33
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise évtl. avec de l'alcool	3			20	4	2	29
Produits ORL (pastilles à sucer incl.)	314	40		34	6		394
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopatiques)	49	16					65
Produits vasculaires							
vasodilatateurs	41	2	1	7	4	1	56
hypotenseurs	27	4		15	6	1	53

Médicaments (fin)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
phlébotoniques	21			8			29
vasoconstricteurs	12	1		9	1		23
Produits à usage vétérinaire	44	2		23	4	6	79
Psychopharmaceutiques							
tranquillisants							
dérivés de la benzodiazépine	80	44	5	297	159	26	611
autres	6	3		27	11	5	52
antidépresseurs (tricycl. en partic.)	37	5	2	101	66	34	245
neuroleptiques	16	5	2	97	76	17	213
amphétamines et apparentés				3	3		6
Sédatifs neurovégétatifs	39	3		64	32	8	146
Sérums, vaccins	7			16	2		25
Spasmolytiques	26	3	1	14	9	2	55
Vitamines, calcium, minéraux	84	3		18	3		108
Cas anodins							
produits contre la carie dentaire	216	35		2			253
préparations homéopathiques	95			17			112
édulcorants	24			1	2		27
Divers	18	2		14	2		36
Médicaments non identifiés	16	1		15			32
Associations de plusieurs produits							
sans alcool	70	30	4	419	297	139 *	959
avec alcool				59	49	37	145
Total	3033	437	30	2296	1178	412	7386

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux psychopharmaceutiques et aux somnifères.

4.8 Substances mal précisées, parfois combinées

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Total	16	2		28	2		48

O = sans sympt., L = intox. légère, GM = intox. grave ou mortelle

5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	9177	2543	11720	67,6
Intoxications volontaires	57	3467	3524	20,3
Intoxications alimentaires	35	553	588	3,4
Intoxications sur le lieu de travail		558	558	3,2
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	14	224	238	1,3
Confusions	22	373	395	2,3
Surdosages accidentels	6	77	83	0,5
Intoxications par toxicomanie	1	116	117	0,7
Première expérience avec la drogue	1	8	9	0,05
Mauvaises plaisanteries	6	25	31	0,2
Empoisonnements criminels (incertains)		8	8	0,05
Cas divers ou inclassables	17	52	69	0,4
Total	9336	8004	17340	100%

Intoxications graves ou mortelles

Situations	Nombre		Intoxications graves ou mortelles	
	total	en %	Nombre	en %
Accidents	11720	67,6	140	0,8
Intoxications volontaires	3524	20,3	396	2,3
Autres	2096	12,1	112	0,6
Total	17340	100%	648	3,7

6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 74% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure. Nous disposons de données suffisantes pour la statistique suivante dans 5'698 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	1686	29,6
bénins	3364	59,0
graves	623	11,0
mortels	25	0,4
Total	5698	100%

Parmi les **cas mortels**, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (*).

Cause (certaine ou supposée)	Non-médicaments	Victimes	Circonstances
Acide chlorhydrique		Adulte, f.	Suicide
Cyanures (*)		29 ans, m.	Suicide
Cyanures		35 ans, m.	Suicide
Cyanure de soude, hydroxide de soude		2 1/2 ans, f.	Accident
Gaz d'échappement (monoxide de carbone)		9 ans, m.	Accident
Insecticide (endosulfane)		24 ans, m.	Suicide
Insecticide (diazinon)		84 ans, f.	Suicide
Insecticide domestique (propoxur, dichlorvos)		94 ans, m.	Accident
Méthane		Adulte, m.	Accident
Solvants (dérivé du pétrole)		64 ans, m.	Suicide
Total Non-médicaments		10 cas mortels (dans 1 cas communication post mortem*)	

Cause (certaine ou supposée)	Médicaments	Victimes	Circonstances
Analgésique (méthadone)		24 ans, f.	Suicide? Accident?
Antidépresseur (imipramine), alcools		44 ans, f.	Suicide
Antidépresseur (?) (*)		50 ans, m.	Suicide
Antidépresseur (maprotiline), tranquillisant (chlordiazépoxyde)		50 ans, f.	Suicide
Antidépresseur (mélitracène), tranquillisant (bromazépam), opiacé (*)		28 ans, f.	Suicide?
Hypnotique (flunitrazépam) (*)		30 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam)		81 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flurazépam)		82 ans, m.	Suicide
Hypnotique (héptabarbital)		74 ans, m.	Suicide
Hypnotique (diphénhydramine), alcool éthylique		Adulte,	Suicide?
Hypnotique (diphénhydramine), tranquillisant (cloxazolam), noyade (*)		22 ans, m.	Suicide
Hypnotique (triazolam), antirhumatismaux (indométacine, flurbiprofène), analgésique (paracétamol) (*)		Adulte, m.	Suicide
Narcotique (pentobarbital) (*)		24 ans, f.	Suicide
Neuroleptique (clozapine) (*)		57 ans, f.	Suicide
Tranquillisant (bromazépam), chlorure de potasse (*)		59 ans, f.	Suicide
Total intermédiaire médicaments		15 cas mortels (dans 8 cas communication post mortem*)	
Total général		25 cas mortels (dans 9 cas communication post mortem*)	

Mortalité par intoxication en Suisse

Ni les observations du centre de toxicologie (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) ne permettent de se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Nous tenons à remercier ici l'Office fédéral de la Statistique (OFS), qui met à notre disposition ses feuilles de statistiques internes, codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Bien que cette codification ne soit pas entièrement satisfaisante, les indications suivantes offrent déjà beaucoup plus de précisions que les publications officielles. On peut obtenir en outre des différenciations selon l'âge et la nationalité des victimes.

Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1987

No.ICD	A c c i d e n t s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
852.10	Agents antinéoplastiques		1		1
853.00	Opiacés et produits de synthèse à effet analogue	53	18		71
854.00	Barbituriques	1			1
855.20	Divers agents psychopharmacol.	1			1
857.10	Tonicardiaques		1		1
859.90	Divers agents pharmacologiques non précisés		3		3
860.00	Alcool	9	5		14
871.00	Gaz de pétrole liquéfiés en récipients mobiles	2			2
872.00	Divers gaz utilitaires	1	1		2
873.00	Gaz d'échappement			1	1
876.09	Divers gaz et vapeurs	1			1
877.00	Gaz ou vapeurs non précisés	1			1
905.01	Insectes	3	1		4
905.09	Animaux non précisés		1		1
Total	A c c i d e n t s	72	31	1	104

No.ICD	C a s i n d é t e r m i n é s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
980.00	Substances non précisées	61	32	1	94

*Les adolescents de 15 à 19 ans ont été joints aux adultes du fait de leur poids corporel.

No.ICD	S u i c i d e s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
950.01	Cyanures	4	2		6
950.02	Stupéfiants	13	4		17
950.03	Somnifères	23	29		52
950.05	Tranquillisants	6	8		14
950.06	Substances corrosives	1	1		2
950.09	Diverses substances solides et liquides non précisées	42	45		87
951.00	Gaz de chauffage		1		1
952.00	Gaz d'échappement	98	17		115
952.09	Divers gaz non précisés	2			2
Total	S u i c i d e s	189	107		296

No.ICD	D é l i t s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
962.00	Substance non précisée			2	2

* Les adolescents de 15 à 19 ans ont été joints aux adultes du fait de leur poids corporel.

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une **intoxication aiguë** en 1987 s'élève donc au moins **496** (année précédente: 418). On constate une augmentation notable à forte des suicides, des cas indéterminés et des accidents aux opiacés, tandis que les autres accidents mortels ont diminué de 41 à 33.

Les morts par la drogue sont vraisemblablement classés sous différentes rubriques [total de 196 cas selon la définition de la police (année précédente: 136)].

Il reste toujours particulièrement difficile d'évaluer la mortalité en rapport avec les **effets toxiques chroniques**. L'abus de l'alcool et du tabac, comme l'indique l'Office fédéral de la Santé, joue sans doute le rôle principal. Si les effets du tabac ne sont pas chiffrés, on relève par contre 778 décès en rapport direct avec l'alcoolisme. L'abus chronique d'analgésiques est signalé dans 130 cas. Les autres cas de décès attribués à des effets toxiques chroniques sont moins nombreux.

Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1986. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1987)	1-87
ANLIKER P.	Intoxications à la primidone (Mysoline®) Journal suisse de pharmacie <u>125</u> , 320 (résumé) allemand 317-319 (1987)	2-87
BRUN M.	Intoxications au barbexaclone (Maliasine®) Journal suisse de pharmacie <u>125</u> , 288 (résumé) allemand 285-287 (1987)	3-87
FREY P.	Intoxications à la phénytoïne Journal suisse de pharmacie <u>125</u> , 316 (résumé) allemand 313-315 (1987)	4-87
GOSSWEILER B. SOMMER D.	Intoxications au phénobarbital Journal suisse de pharmacie <u>125</u> , 313 (résumé) allemand 306-312 (1987)	5-87
HINNEN U.	Das Metallfieber und davon abzugrenzende Krankheitsbilder Thèse, 114 p., Université de Zurich (1987)	6-87
HOEFLIGER M.	Vergiftungen mit Carbamazepin Thèse, 58 p., Université de Zurich (1987)	7-87
HOEFLIGER M.	Intoxications à la carbamazépine (Tégrétol®) Journal suisse de pharmacie <u>125</u> , 293 (résumé) allemand 288-292 (1987)	8-87
HOEFLIGER M.	Intoxications au valproate de sodium (Dépakine®, Convulex®) Journal suisse de pharmacie <u>125</u> , 293 (résumé) allemand 302-304 (1987)	9-87
HUBER A. KELLER B.	Intoxications à l'éthosuximide (Suxinutin®, Petinimid®) Journal suisse de pharmacie <u>125</u> , 302 (résumé) allemand 300-301 (1987)	10-87

- JASPERSEN R. Giftpflanzen aktuell - Winter 11-87
Journal suisse de pharmacie 125, 129-135 (1987)
- KELLER B. Intoxications au clonazépam (Rivotril®) 12-87
Journal suisse de pharmacie 125, 299 (résumé)
allemand 297-298 (1987)
- KUENZLER P. Antihistaminika-Vergiftungen im Kindesalter 13-87
Thèse, 95 p., Université de Zurich (1987)
- LORENT J.P. Rapport annuel du Centre suisse 14-87
d'information toxicologique
Bulletin des médecins suisses 68 (18)
815-818 (1987)
- SCHLAGINHAUFEN G. Vergiftungen mit Verapamil 15-87
KELLER B. Revue suisse de médecine (PRAXIS) 76 (8),
199-203 (1987)
- SCHLATTER-LANZ I. Intoxications aux antiépileptiques 16-87
(éditorial)
Journal suisse de pharmacie 125, 284 (1987)
- SCHLATTER-LANZ I. Accidental Childhood Poisoning in 17-87
Agriculture
Vet Hum Toxicol 29, 20-22 (1987)
- SCHLATTER-LANZ I. Diagnostic et traitement de l'intoxication 18-87
aux amanites
Bulletin des médecins suisses 68 (34), 1329
(1987)
- VELVART J. Therapie akuter Vergiftungen. 19-87
LORENT J.P. Dans: Schweiz. Medizinalkalender
PASI A. Schwabe-Verlag, Bâle (1987)
BORBELY F. †
- WALSER F. Intoxications au clométhiazole 20-87
Distraneurine®, Hémineurine®
Journal suisse de pharmacie 125, 296 (résumé)
allemand 294-295 (1987)

Communications

Intoxications...

496 personnes sont mortes en Suisse par intoxication en 1987 (78 de plus qu'en 1986). On constate une augmentation notable à forte des suicides, des situations imprécisables et des accidents aux opiacés, tandis que les autres accidents mortels ont diminué de 41 à 33. Ces chiffres ressortent du rapport annuel du Centre suisse d'information toxicologique, qui se base, en ce qui concerne la mortalité, sur les données de l'Office fédéral des statistiques.

Parmi 26 515 consultations, 5698 cas ont été suivis et rapportés par les médecins traitants (592 de plus que l'année précédente). Les cas graves ont été communiqués comme d'habitude à l'Office fédéral de la santé et aux producteurs concernés. 25 seulement de ces cas eurent des suites fatales (35 en 1986).

On peut noter le succès d'une mesure de prévention décidée en commun une année auparavant par le Centre Tox et un producteur. Il s'agit d'une fermeture de sécurité pour un insecticide à usage domestique. Tandis que l'on avait constaté, en 1985-1986, cinq intoxications graves chez l'enfant avec ce produit, il n'y eut aucun cas grave en 1987 avec le nouveau conditionnement.

Le rapport annuel du centre fait état par ailleurs de 16 travaux scientifiques de synthèse sur ses observations, qui doivent servir à une meilleure évaluation et à un meilleur traitement des intoxications. Ces mises-au-point s'adressent cette année en particulier aux médicaments.

... et pseudo-intoxications

C'est près de 10 000 fois par an que des parents inquiets d'enfants en bas âge appellent le centre Tox à Zurich (01 251 51 51) pour des ingestions accidentelles de substances non comestibles. Heureusement, ces accidents ne se soldent par une intoxication grave que dans moins de 100 cas. Le centre peut souvent tranquilliser les appelants, ou recommander quelques mesures rapides, et en éviter d'inutiles.

Après plus de vingt ans d'expérience, le centre Tox publie aujourd'hui une liste de produits que l'on peut considérer comme pratiquement inoffensifs lors d'ingestion accidentelle chez l'enfant. Parmi les produits ménagers, y figurent par exemple les crèmes pour la peau, les bougies et les têtes d'allumettes. L'absorption de quelques baies de chèvrefeuille, de cotonnier, d'épine-vinette, ou de mahonie à feuilles de houx est également sans danger. Parmi les médicaments, on ne craindra ni l'ingestion de quelques tablettes au fluor (contre la carie dentaire), ni celle de quelques pillules anticonceptionnelles. D'autres produits fréquemment absorbés par les enfants, et au sujet desquels on peut s'interroger, comme les crayons, les craies, les encres et les siccatifs, sont également inoffensifs.

En cas de doute, cependant, il vaut mieux appeler son médecin ou le centre de toxicologie, sans craindre le risque de le faire une fois de trop.

Intoxications chez l'enfant par pétrole lampant

Les lampes à huile, connues depuis l'antiquité, reviennent à la mode. Comme combustible, on utilise souvent aujourd'hui un pétrole parfumé à basse viscosité qui brûle facilement.

Depuis toujours, sans doute, il est arrivé que des petits enfants sirotent l'huile d'une lampe, mais ce n'est que depuis peu que cela entraîne des intoxications. Les premiers rapports, qui proviennent de Scandinavie, font même état d'un cas mortel. Comment cela est-il possible? Le fait est que l'activité de surface particulière des dérivés du pétrole à basse viscosité favorise l'aspiration du liquide dans les poumons, ou celui-ci provoque une pneumonie chimique.

Au cours des deux dernières années, 38 accidents chez l'enfant avec du pétrole lampant ont été signalés au Centre suisse d'information toxicologique. Neuf de ces enfants souffrirent d'une pneumonie. Par comparaison, dans les deux années précédentes, on n'avait noté que douze incidents avec deux cas de pneumonie.

La prévention, pour une fois, est à la portée de chacun: il lui suffira d'employer comme combustible l'huile d'olive, que nos ancêtres utilisaient couramment. C'est un des résultats d'une mise-au-point qui va être publiée prochainement par le centre de toxicologie.

Accidents chez l'enfant avec les produits pour laver la vaisselle

Les produits liquides pour laver la vaisselle à la main sont assez souvent absorbés par les enfants de un à trois ans. Heureusement, parmi environ 150 cas annuels, on ne note presque jamais de complications.

Il n'en va pas de même avec les poudres pour machines à laver, qui contiennent des substances fortement alcalines. Ces produits peuvent provoquer, au contact des muqueuses, d'importantes brûlures et corrosions.

En 1987, le Centre suisse d'information toxicologique a été confronté à cinq accidents sérieux chez l'enfant en rapport avec quatre produits différents, alors qu'auparavant, on ne notait que des cas isolés.

Cette constatation inquiétante appelle à la vigilance. Les poudres pour machines à laver doivent être conservées hors de portée des enfants en bas âge.

Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	520 737
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	240 000
Contribution des pharmaciens suisses (y compris Galenica SA Fr. 15 000)	120 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	100 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	35 000
Contribution de la CNA, Lucerne	36 000
Divers (surtout dons individuels)	175 327
Total recettes	1 227 064

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	765 659
Locaux	81 883
Bureau et administration	73 336
Périodiques, livres	39 887
Entretien, réparations, petites acquisitions	36 957
Téléphone et téléfax	24 358
Publications et rapport annuel	14 869
Informatique	22 750
Frais de voyage	12 563
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	13 011
Rétributions pour conseillers	7 000
Divers	10 590
Mises en réserve	95 000
Total dépenses	1 197 863

Bénéfice d'entreprise 29 201

DONS

	Fr.
Galenica SA	15 000
Association des Droguistes Suisses (y compris groupe Amidro et Demopharm)	10 000
Ofac	10 000
Sandoz SA	10 000
Association des Fabricants de Cigarettes	5 000
Fédération des coopératives Migros	5 000
Nestlé SA	5 000
Société des Vétérinaires Suisses	5 000
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine	5 000
Fondation Ernst Goehner	3 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"/Vita/Alpina	3 000
La Bâloise Compagnie d'assurance	2 000
Compagnie suisse de réassurance	2 000
OOP Suisse	2 000
KFW Krankenfürsorge Winterthur	2 000
Lever SA	2 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2 000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse	2 000
Association des Grands Magasins Suisses	1 500
Association de l'industrie Suisse des cosmétiques	1 000
Biomed SA	1 000
Elco-Looser Holding	1 000
IBM (Suisse)	1 000
Pentapharm SA	1 000
Sanofi SA	1 000
Shell (Switzerland)	1 000
Société Suisse d'odonto-stomatologie	1 000
Uhlmann-Eyraud F. SA	1 000
Union des fabricants de savons et détergents de la Suisse	1 000
Union Suisse des fabricants de vernis et de couleur	1 000
VISURA Société Fiduciaire	1 000
Voigt + Cie. SA	1 000

Dons (fin)	Fr.
Banque Populaire Suisse	500
La Bernoise Vie	500
Biella-Neher SA	500
Boehringer Ingelheim (Suisse) GmbH	500
Brauerei Feldschlösschen	500
Castrol (Suisse) SA	500
Elektrowatt SA	500
FORTUNA Compagnie d'assurances sur la vie	500
Galepharm	500
Givaudan Dübendorf SA	500
Johnson & Johnson SA	500
Johnson Wax SA	500
JUVENA SA	500
LORSA SA	500
Mövenpick SA	500
Mundipharma SA	500
Neue Warenhaus AG	500
PATRIA Générale Société d'assurances	500
Rivella SA	500
Robins A.H. GmbH	500
Schering Zurich SA	500
Servier (Suisse) SA	500
Sibra Holding SA	500
Swissair SA	500
Turimed SA	500
Upjohn SA	500
LA VAUDOISE	500
Winthrop SA	500
Wirtschafts- und Privatbank	500

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Si vous désirez recevoir régulièrement notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

Zurich, fin mai 1988

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous:
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
- o Remarques, suggestions:

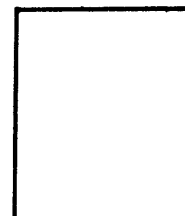
Adresse

Signature

Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales
- 2 Autocollant
- 3 Structure et activité du TOX
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës
(Tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand)
- 7 Rapport annuel
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir pages 34-35). Les thèses peuvent également être obtenues gratuitement (en prêt).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale figurant ci-dessous, ou par téléphone (01/251 66 66).



Centre suisse
d'information toxicologique
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich